



L'entreprise Transdev Rouen - TCAR s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'entreprise TRANSDEV ROUEN - TCAR est située au 15 rue de la Petite Chartreuse à Rouen. Exploitant principal du réseau de transport en commun de la Métropole Rouen Normandie, le réseau Astuce, elle compte environ 1 200 salariés.

En tant qu'acteur de la mobilité urbaine, durable et partagée, TRANSDEV ROUEN - TCAR s'engage avec la Métropole Rouen Normandie contre le réchauffement climatique et agit au quotidien aussi bien auprès de ses voyageurs que de ses salariés.

Accompagner la transition énergétique de notre territoire constitue une valeur fondamentale pour l'opérateur de transport en commun qu'est TRANSDEV ROUEN – TCAR. Faire en sorte de réduire, chaque jour, l'autosolisme, en proposant et en promouvant des offres de mobilité durable efficaces au service de tous les habitants, est bien évidemment au cœur de notre mission de service public. Mais nous savons que nous devons et pouvons aller bien au-delà pour réduire notre empreinte énergétique en agissant sur nos habitudes de travail voire sur nos habitudes de vie. Ces actions contribueront nécessairement à

l'attractivité de l'entreprise, à l'attractivité de son activité d'opérateur de mobilité, mais aussi à l'attractivité du territoire.

Dès 2015, l'entreprise TRANSDEV ROUEN - TCAR a mis en place plusieurs actions au sein de son fonctionnement interne, liées directement à son impact écologique, pour aller vers plus d'efficacité et d'exemplarité en matière de développement durable :

Bâtiments & Efficacité énergétique : vivre différemment dans nos locaux

- Cloisonnement du dépôt bus
- Isolation de la toiture du bâtiment administratif
- Prise d'air frais en sous-sol du bâtiment administratif pour rafraîchir les locaux en période estivale
- Isolation d'ateliers annexes
- Adaptation de la taille des chauffages à la dimension des pièces, remplacement des chauffages trop énergivores
- Remplacement des luminaires par des éclairages LED
- Modification des points d'allumage et d'extinction des éclairages, mis en place de minuterie
- Déploiement d'une campagne de communication sur l'extinction des lumières

Déchets/matière : penser recyclage dans chaque mission

- Changement du conditionnement des pare-brise bus (palettes réutilisables à la place de cartons)

Mobilité transport : être exemplaires dans les déplacements des services

- Remplacement de l'intégralité des véhicules de service à moteur thermique par des véhicules à moteur électrique (soit environ 35 véhicules)

Numérique : digitaliser pour aller vers le « 0 papier »

- Virtualisation des serveurs (diminution de la consommation énergétique à service équivalent)
- Réduction de la taille des serveurs
- Diminution de la taille des climatisations des salles serveurs
- Recyclage de déchets numériques
- Plusieurs actions visant à diminuer notre consommation de papier :
 - Mise en place du bulletin de paie électronique
 - Utilisation d'un outil de vote électronique pour les élections syndicales
 - Déploiement d'un portail web permettant aux conducteurs de poser leur demande de congés
 - Dématérialisation des échanges entre le service commercial et le service financier de l'entreprise (appelée démarche zéro papier)
- Dématérialisation du titre de transport « 1 voyage » : lancement en février 2017 du titre de transport par SMS

Considérant la démarche de Plan Climat Air Énergie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise TRANSDEV ROUEN - TCAR et les actions qu'elle a déjà engagées,

L'entreprise TRANSDEV ROUEN - TCAR s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussignée, Peggy Louppe, Présidente, représentant légal de l'entreprise TRANSDEV ROUEN - TCAR, domiciliée 15 rue de la Petite Chartreuse 76 000 ROUEN, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- ***Bâtiment & Efficacité énergétique : poursuivre la modernisation énergétique de nos installations, par exemple***
 - Poursuite des travaux entamés depuis 2016, sur la modification des éclairages et une meilleure gestion/adaptation du chauffage à l'ensemble des bâtiments de l'entreprise (objectif : réduction de 15 à 20% de notre dépense énergétique)
 - Eoliennes verticales et panneaux solaires sur les dépôts bus et tramway (chaque dépôt consomme annuellement 1M kWh)
 - Production d'eau chaude par panneaux solaires (pour alimenter les vestiaires des ateliers-dépôts principalement)
 - Mise en place de brise-soleils sur les façades bâtiments pour limiter l'échauffement intérieur l'été et ainsi limiter l'usage des climatisations
 - Campagne de sensibilisation des équipes et du personnel d'encadrement aux impacts énergétiques de la gestion du chauffage et de l'éclairage

- ***Déchets/matière : poursuivre la dynamique de « responsabilité » dans nos consommations quotidiennes, par exemple***
 - Mise en place du tri sélectif dans les bureaux (objectif : 5 tonnes par an)
 - Mise en place du tri sélectif au restaurant d'entreprise (diviser par 2 la quantité des déchets à la cantine)
 - Achat responsable (charte avec les fournisseurs sur la provenance des produits, l'utilisation de produit nocif, production locale, ...) – (objectif 2025)

- **Mobilité transport : aller plus loin dans l'exemplarité de nos déplacements propres, par exemple**
 - Conversion en véhicules électriques des derniers véhicules utilitaires thermiques
 - Mise en place de bornes de recharge véhicules électrique pour les salariés sur les parkings du personnel
 - Mise en œuvre de l'auto-partage au sein de la flotte de véhicules d'entreprise soit environ 35 véhicules (objectif 2019)
 - Déploiement d'une flotte de vélos électriques pour les déplacements entre les différents sites de l'entreprise

- **Numérique : aller plus loin dans la digitalisation de nos process pour atteindre notre objectif « Zéro papier »**
 - Digitalisation des démarches de recrutement (objectif 2019)
 - Dématérialisation des bons de commande et factures (objectif 2020)
 - Poursuite de la dématérialisation des titres de transport : ajout d'une fonction m-ticket dans l'application du réseau Astuce, permettant d'acheter depuis son smartphone un titre unitaire, un carnet de 10 tickets ou un titre 24h (objectif : 2019)

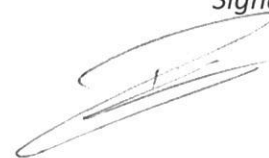
- **Alimentation : valoriser les circuits-courts et la production locale, par exemple**
 - Mise en place d'une restauration pour les salariés selon un format de circuit court et de produits locaux. (objectifs : favoriser les acteurs et producteurs locaux, développer une restauration saine favorisant le bien-être de nos salariés souvent sédentaires dans leur métier)

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition COP21.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement

Fait à Rouen, le 28 Novembre 2018

Signature



T.C.A.R.

15, rue de la Petite Chartreuse
CS 60099
76002 ROUEN Cedex 1